



## FORMATION LÉGISLATION SOCIALE

**Durée**  
1 jour (en intra)

**Tarif**  
1 500 € HT

**Effectif**  
jusqu'à 8 participants

**Intervenant**  
Odile Falce

**Horaires**  
9h00 à 12h30- 14h30 à 17h  
soit une durée de 7 h/jour

**N° d'agrément**  
11753874875

# LA PAIE DES VRP ET COMMERCIAUX

*Maîtriser la paie des VRP*



## OBJECTIFS

- ✓ Appréhender et connaître les particularités liées à la paie des salariés VRP et/ou commerciaux

## PRÉREQUIS

- ✓ Avoir déjà une expérience en paie

## PUBLIC

- ✓ Gestionnaire de paie ou responsable paie et traitant des paies des salariés VRP et/ou commerciaux

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Tout au long de la journée quiz et exercices sur les thèmes abordés.

## PLAN DE FORMATION

### Les différents status de commerciaux

- ✓ Les représentants statutaires
- ✓ Les représentants non statutaires
- ✓ Les autres statuts

### La rémunération des VRP et commerciaux

- ✓ Rémunération fixe et/ou sur commissions
- ✓ La garantie de rémunération des VRP
- ✓ Les congés payés

### Les autres absences

### Les cotisations sociales

- ✓ Rémunération fixe et/ou sur commissions
- ✓ La garantie de rémunération des VRP
- ✓ Les congés payés

### Les autres absences

### La rupture du contrat de travail

- ✓ Le préavis
- ✓ Le sort des commissions après rupture
- ✓ Les indemnités de rupture
- ✓ La clause de non-concurrence

## MOYENS D'ÉVALUATION

- Alternance théorie et cas pratiques :
  - QCM en fin de formation pour valider l'acquisition des compétences

4, rue d'Enghien  
75010 Paris  
**T** 01 53 34 25 25  
**M** formation@ghs.fr  
[www.ghs.fr](http://www.ghs.fr)

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM